

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 24 novembre 2015

Vote(s) pour : 37  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 30 novembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-11-30-BD-5 :

**Programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz dans le cadre du PACTE Lorraine.**

Rapporteur : Monsieur Walter KURTZMANN

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les statuts du Centre Pompidou-Metz, et notamment leur article 22.4,  
VU la convention de mise à disposition du bâtiment du Centre Pompidou-Metz conclue le 1<sup>er</sup> avril 2010 entre Metz Métropole et le Centre Pompidou-Metz,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la convention en date du 10 septembre 2015 entre l'Etat et Metz Métropole portant attribution d'une subvention à Metz Métropole d'un montant de 560 000 € HT dans le cadre du Pacte Lorraine,  
CONSIDERANT les besoins recensés par le Centre Pompidou-Metz pour le financement d'une scénographie modulable (estimation 310 000 € HT) et d'équipements liés à l'amélioration du confort thermique et à la gestion technique du bâtiment (estimation 490 000 € HT),  
SOUS RESERVE du vote de la Décision Modificative n°3,

APPROUVE le programme d'investissement 2015 du Centre Pompidou-Metz à hauteur de 800 000 € HT, soit 960 000 € TTC,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 1 décembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



## Investissements complémentaires sur le Centre Pompidou-Metz

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Scénographie exposition en galerie 1	310 000,00 €	<b>Aides publiques attendues</b>		
		- Union européenne (FEDER)	0,00 €	
GTC Travaux élec, chauffage et climatisation	80 000,00 €	- Etat (PACTE - FNADT)	560 000,00 €	70,00%
		- Conseil Régional	0,00 €	
Eclairage de sécurité des galeries par leds	18 000,00 €	- Conseil Général	0,00 €	
Cloison vitrée dans le forum et chauffage	392 000,00 €	- Mécénat		
		<b>Autofinancement</b>	240 000,00 €	30,00%
<b>TOTAUX</b>	<b>800 000,00 €</b>		<b>800 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

## BORDEREAU D'ENVOI

### Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 30 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Provisions pour contentieux et risques – année 2015.	1	
<b>Point 2</b> – Versement par anticipation au vote du BP 2016 d'avances sur contributions financières, cotisations ou subventions auprès de divers organismes.	7	
<b>Point 3</b> – Avenant 3 à la convention portant mise en commun des services informatiques et SIG de la Ville de Metz et de MM et création d'une DCSI.	1	
<i>Annexe : Avenant n° 3.</i>	1	
<i>Annexe : Convention suite à modification par avenant 3.</i>	1	
<b>Point 4</b> – Centre Pompidou-Metz : extension de la librairie-boutique et couverture d'une partie de la terrasse du restaurant.	2	
<i>Annexe : Avenant 3 et 2 plans.</i>	1	
<i>Annexe : Avenant 4 et 2 plans.</i>	1	
<b>Point 5</b> – Programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz dans le cadre du PACTE Lorraine.	1	
<i>Annexe : Plan de financement prévisionnel du projet.</i>	1	
<b>Point 6</b> – Autorisation de signature du marché 1385.	1	
<b>Point 7</b> – Opéra-Théâtre de MM – Contrat de coproduction pour les opéras "Cavalleria Rusticana" et "I Pagliacci".	1	
<i>Annexe : Contrat de coproduction.</i>	1	
<i>Annexe : Droits d'auteur.</i>	1	
<b>Point 8</b> – Complexe sportif "Val Saint-Pierre" de Jury – Adoption du règlement d'utilisation, du règlement particulier de la salle de tennis et adoption des tarifs de mise à disposition.	1	
<i>Annexe : Proposition tarifaire.</i>	1	
<i>Annexe : Règlement intérieur du complexe sportif "Val Saint-Pierre".</i>	1	
<i>Annexe : Règlement d'utilisation du court de tennis couvert.</i>	1	
<i>Annexe : Critères d'attribution des créneaux horaires.</i>	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 15 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 1<sup>er</sup> décembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

